

AVEC LE LANCEMENT DE LA DEUXIÈME PROMOTION DE L'ACCÉLÉRATEUR PME, BPIFRANCE CONFIRME SES AMBITIONS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Devant le succès rencontré par sa première édition, Bpifrance lance la seconde promotion de son accélérateur de PME. À cette occasion, la Banque publique d'investissement présente son programme 2016 en matière d'accompagnement des entreprises, qui devient une activité à part entière, au-delà de son métier initial de financeur.

Qu'est-ce que l'Accélérateur PME ?

Ce programme offre un accompagnement dans le domaine de la gestion d'entreprise ouvert à une sélection de **60 PME ambitieuses**.

C'est donc à la fois :

- un programme complet et personnalisé de services sur **24 mois** destiné à accélérer la croissance d'entreprises dynamiques ;
- et un label valorisant, identifiant des entreprises ayant l'ambition de devenir des ETI.

Pourquoi avoir créé ce programme ?

La croissance trop atone de notre économie s'explique en partie par le nombre insuffisant d'ETI comparé à d'autres pays européens comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni. **Les 4 600 ETI françaises** représentent **27 %** de la valeur ajoutée nationale, **34 %** des exportations et **23 %** de l'emploi salarié, soit **3 millions d'emplois**. Elles sont surreprésentées dans l'industrie manufacturière. **Doubler le nombre d'ETI aboutirait ainsi à la création de 2 à 3 millions d'emplois supplémentaires**, selon les travaux de Bpifrance Le Lab.

Toutefois le chemin de la croissance reste difficile pour des PME isolées ayant une forte ambition de croissance. Outre des financements adaptés, aujourd'hui aisément accessibles, elles ont besoin de conseils précis et personnalisés pour exploiter au mieux leurs potentiels de croissance.

Quel est le contenu du programme Accélérateur PME ?

Ce contenu est décliné en **5 offres complémentaires** :

- l'identification préalable des axes prioritaires de croissance : chaque participant bénéficie dès le début du programme d'un **diagnostic stratégique 360°** portant sur les enjeux stratégiques et organisationnels, les potentiels d'export, de croissance externe et d'innovation incrémentale ;
- l'accès à un panel complet de **modules d'accompagnement** en libre choix parmi lesquels des audits (performance industrielle, marketing, organisationnel), des appuis à la croissance externe (recherche de cibles, négociation, financement) et à l'export, ainsi que le parrainage par un grand groupe via PACTE PME et l'initiative « Connect » de Bpifrance ;
- des **séminaires thématiques de formation**, ouverts aux chefs d'entreprise et membres des comités de direction des PME participantes. Ces séminaires traiteront de thèmes tels que l'innovation, l'international, le développement commercial, ou encore la croissance externe ;
- un **accompagnement individuel par un pair bénévole** identifié par l'Association française des instituts du mentorat entrepreneurial (AFIME), le Réseau Entreprendre et WBMI, ayant fait l'expérience d'un changement d'échelle (passage de PME à ETI) ;
- l'insertion dans un **réseau de dirigeants de PME** performantes au travers des séminaires collectifs de Bpifrance Université Accélération, permettant le partage d'expérience et l'échange de bonnes pratiques.

Comment sont sélectionnées les PME participantes ?

Le programme est proposé à des PME présélectionnées, au regard de **critères de performance objectifs** parmi un vivier identifié par Bpifrance.

Les entreprises sélectionnées doivent **démontrer leur potentiel de croissance et leur motivation à suivre le programme**. Elles sont issues de quasiment **toutes les régions françaises**, d'une très grande **diversité de secteurs** (industrie et services confondus) et de **tailles variées**.

Bpifrance et ses partenaires s'engagent à réaliser certaines **prestations à titre gratuit** comme les séminaires Bpifrance Université Accélération, le mentorat individuel, le parrainage par un grand compte, ou encore l'accès à l'offre de mise en relation avec les grands groupes sur le thème de l'innovation.

D'autres services bénéficient de **conditions préférentielles**. Sont concernés : les diagnostics 360 degrés et les modules complémentaires avec une prise en charge de 50 % des frais, avec une limite à 5 000 euros par mission.

Par ailleurs Bpifrance et ses partenaires s'engagent à **éviter les lourdeurs administratives** et faciliter la communication via un référent unique au sein de Bpifrance pour tous les participants et pour toutes les questions relatives au suivi de programme.

De leur côté, les participants s'engagent à **faire preuve de motivation et de disponibilité** dans le suivi du programme. Celui-ci comprend notamment la participation aux réunions annuelles (1/2 journée), une présence régulière aux sessions Bpifrance Université (8 jours par an) et du temps pour échanger avec les mentors et parrains grands groupes. Les PME retenues justifieront également de leur capacité à **prendre en charge une partie des frais de conseils**, soit : 5 à 10 k€ pour le diagnostic 360° et 15 k€ supplémentaires au minimum sur 2015 pour les missions de conseil (acceptées au cas-par-cas par l'entreprise participante).

Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, via la Direction générale des entreprises (DGE) est à l'origine de **ce programme**. **Bpifrance s'engage à accompagner les entreprises sélectionnées notamment sur des volets aussi variés** que la connaissance des filières et des marchés, les méthodes de financement et d'accompagnement et la mobilisation de partenaires d'excellence.

Sont également participants :

- **Business France**, pour les études sur l'assistance à implantation et la prospection commerciale à l'international ainsi que la mise en place de VIE ;
- **l'Institut du mentorat entrepreneurial (IME)**, pour l'organisation de l'accompagnement du chef d'entreprise par un mentor ;
- **Pacte PME**, pour la mise en relation des PME avec les grands groupes ;
- **des consultants externes**, spécialisés et habilités par domaine d'intervention.

La coordination et l'accompagnement proposé par Bpifrance est assuré par **3 pôles de compétences** :

- **le pôle Conseil**, pour les diagnostics 360° et Stratégique/Opérationnel et l'appui à la croissance externe (accompagnement individualisé). Le déroulement d'une mission passe par un entretien préalable avec le dirigeant, la signature d'une convention tripartite (entreprise, consultant, pôle Conseil), l'intervention proprement dite, puis une restitution.
- **Bpifrance Université**, pour la formation des dirigeants et de leur comité de direction (accompagnement collectif) ;
- **le Hub** pour la mise en relation grands groupes/start-ups innovantes, l'organisation de e-pitches et d'événements devant des investisseurs potentiels, ainsi que les services d'annonces / networking en ligne.

Quels sont les engagements réciproques de Bpifrance, de ses partenaires et des participants ?

Quels sont les partenaires mobilisés par Bpifrance ?

Comment intervient Bpifrance ?

LES ALUMNI TÉMOIGNENT

Quel retour
d'expérience
sur cette première
« aventure
d'accélération »
de 12 mois ?

Christian Queffelec,
président d'Astellia

« C'est une aide pour structurer nos réflexions stratégiques et de transformation ; et l'occasion de partager avec mes collègues DG. »

Philippe Pichon,
directeur général de Pichon SA

« Nous sommes actuellement à un tournant de notre entreprise. J'ai souhaité être accompagné dans ce changement afin de le mener à bien et de nous positionner comme un acteur majeur de l'agro-machinisme pour les prochaines décennies. »

Maryse Eyssautier,
présidente du Groupe JBT

« Afficher notre volonté de croissance, accélérer le déploiement de notre stratégie et ainsi rester un acteur proactif et incontournable, dans notre domaine, pour les années futures. »

Les alumni 2016 :
qu'en attendent-ils ?

Nicolas Maillet Avenel,
président-directeur général de Avenel

« Nous souhaitons optimiser la structure de notre entreprise, favoriser l'intégration rapide d'évolutions techniques ou de marchés, développer notre gestion à l'international sur le plan humain et financier, améliorer la performance des équipes et améliorer nos marges. »

Anne-Marie Petit, présidente-directrice générale de La Trinitaine

« Professionnaliser les directions opérationnelles afin de faire face aux enjeux stratégiques, en favorisant des échanges plus constructifs et plus éclairés entre les membres du CODIR, sur la définition et la mise en œuvre de notre stratégie. »

Christophe Weck,
directeur général associé de Weck

« Nous attendons du programme qu'il nous permette de prendre du recul, qu'il nous permette de développer du réseau afin de pérenniser la croissance du groupe, identifier les axes de développement stratégique, projeter la stratégie du groupe sur 5 à 10 ans. »

Jérôme Hubert,
président-directeur général de Pinette

« Nous souhaitons explorer les aspects marketing et vente nécessaires au développement d'une nouvelle activité afin d'augmenter notre offre de service, savoir comment réaliser une joint-venture et développer du networking. »

Olivier Finaz,
président-directeur général d'ATS

« Nous souhaitons que le programme permette la mise en place d'un véritable schéma d'amélioration de notre organisation et de notre performance. »

À PROPOS DE BPIFRANCE

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de plus de 40 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
 - préparer la compétitivité de demain ;
 - contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.
-

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr
Suivez-nous sur Twitter : [@bpifrance](https://twitter.com/bpifrance)

Contacts presse :

Anne-Sophie de Faucigny
as-defaucigny@bpifrance.fr
Tél. : 01 41 79 99 10

Nathalie Police
nathalie.police@bpifrance.fr
Tél. : 01 41 79 95 26